

LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES

Mercredi 9 octobre

Moulins 1

RENTRÉE 2013

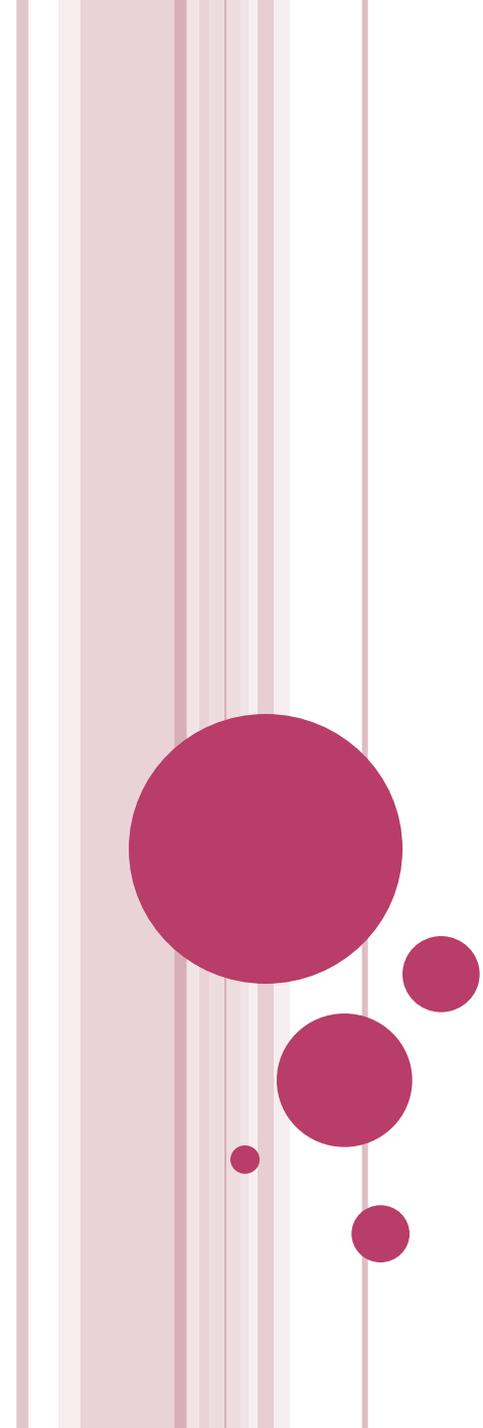
PREMIÈRE ANNÉE DE LA REFONDATION

- o *Loi de refondation de l'école - JO du 9 juillet 2013*

De nouveaux rythmes scolaires

TEMPS D'ENSEIGNEMENT	APC Activités Pédagogiques Complémentaires	TAP Temps d'Activités Péri-scolaires
24 HEURES	1 HEURE	Non obligatoire
ENSEIGNANT DE LA CLASSE	UN ENSEIGNANT DE L'ECOLE	COLLECTIVITE
Tous les élèves	Groupes restreints	Groupes





OBLIGATIONS DE SERVICE DES ENSEIGNANTS

Circulaire 2013-019 du 4 février 2013

BO n° 8 du 21 février 2013

TEMPS DE TRAVAIL

- 24 heures hebdomadaires d'enseignement
- 3 heures (moyenne annuelle)

3 heures - 36 semaines de classe

108 heures annuelles

sous la responsabilité de l'IEN



ORGANISATION DES 108 HEURES

108 HEURES

60 heures	24 heures	18 heures	6 heures
<p>APC</p> <p>36 heures</p> <p>➤ Activités Pédagogiques Complémentaires</p> <p>+ 24 heures</p> <p>➤ Identification des besoins des élèves</p>	<p>Travaux en équipes</p>	<p>9 h départementales : 6h AFE + 3h sur les programmes</p> <p>9h circonscription : 3h APC 3h par cycle 3h au choix (GEDAPEC)</p>	<p>Conseils d'école</p>



APC 60 HEURES

36 heures

➤ Activités Pédagogiques Complémentaires
3 catégories

En groupes restreints

- ✓ aide aux élèves rencontrant des difficultés
- ✓ aide au travail personnel
- ✓ activité prévue par le projet d'école (et éventuellement le PEDT)

24 heures

➤ Identification des besoins des élèves et organisation

en lien avec les autres formes d'aide et les dispositifs pour améliorer la fluidité des parcours

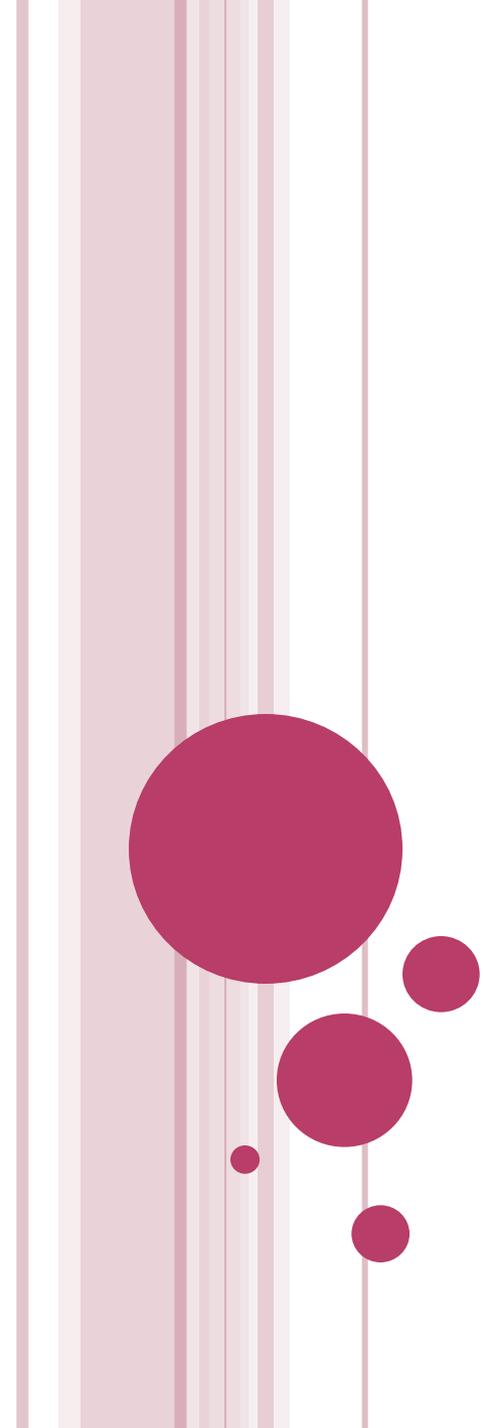


CAS DES DIRECTEURS

MISE EN APPLICATION DE LA CIRCULAIRE - BO N°11 DU 14/03/2013

Pas de décharge	Allègement de 6 heures sur les 36 heures
$\frac{1}{4}$ décharge	Allègement de 9 heures sur les 36 heures
1/2 décharge	Allègement de 18 heures sur les 36 heures
Décharge complète	Allègement de 36 heures sur les 36 heures



The left side of the slide features a decorative design consisting of several vertical stripes of varying widths and shades of light purple and pink. To the right of these stripes, there is a cluster of five solid purple circles of different sizes, arranged in a roughly circular pattern.

LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES

LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES : SOMMAIRE

Rappel des textes

Les APC de type 1 ou AED (aide aux enfants en difficulté)

Les APC de type 2 ou ATP (aide au travail personnel)

Les APC de type 3 ou APE (activités liées au projet d'école)

Les APC en maternelle

Différence entre Aide personnalisée et Activités
pédagogiques complémentaires



CIRCULAIRE 2013-019 DU 4 FÉVRIER 2013

Soixante heures consacrées :

- à des activités pédagogiques complémentaires organisées dans le cadre du projet d'école, par groupes restreints d'élèves pour 36 heures
- et à un temps de travail consacré à l'identification des besoins des élèves, à l'organisation des activités pédagogiques complémentaires pour 24 heures



CIRCULAIRE 2013-017 DU 6 FÉVRIER 2013

- Les activités pédagogiques complémentaires (APC) s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement sur le temps scolaire.
- Elles se déroulent par groupes restreints d'élèves.
- Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité.
- Elles sont soumises à une autorisation préalable des parents. [autorisation parents APC ALLIER 2013-2014.doc](#)
- Elles font l'objet d'un tableau d'organisation transmis et validé par l'IEN puis présenté en Conseil d'école.
- [..\..\..\..\MOULINS 1 Tableau du projet d'organisation annuel \(3\).docx](#)



- Le conseil des maîtres propose l'organisation générale de ces activités pédagogiques complémentaires, qui est arrêtée annuellement par l'IEN, dans le cadre général du tableau organisant le service des enseignants du premier degré adressé par les directeurs d'école aux IEN.

- Le projet présenté précise :
 - l'organisation hebdomadaire des activités ;
 - leur répartition annuelle ;
 - le contenu des activités mises en œuvre.



- Les dispositions relatives à cette organisation sont présentées chaque année au conseil d'école pour être intégrées dans le projet d'école.
- Les activités pédagogiques complémentaires peuvent s'adresser à tous les élèves selon les besoins identifiés par les enseignants.
- Le maître de chaque classe dresse, après avoir dialogué avec les parents et recueilli leur accord ou celui du représentant légal, la liste des élèves qui bénéficient des activités pédagogiques complémentaires.



LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES PERMETTENT :

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages (AED)
- une aide au travail personnel (ATP)
- la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le PEDT (APE)



À L'ÉCOLE MATERNELLE AED

- l'aide peut être consacrée au renforcement de la maîtrise de la **langue orale** et à la **découverte de l'écrit**, par exemple, par l'accès à des récits riches et variés. Le travail en **petits groupes** permet de solliciter chaque élève et favorise les échanges avec l'enseignant. Ce temps d'aide permet aussi la mise en œuvre de **jeux symboliques** et de **jeux à règles**.



À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE AED

- l'aide peut être consacrée à l'**amélioration des compétences en français ou en mathématiques**. Elle permet des temps supplémentaires de manipulation, d'entraînement, de systématisation ou des **approches différentes des savoirs**. Elle favorise la prise de parole des élèves, les échanges entre pairs et avec l'enseignant, les essais, les reformulations ainsi que l'explicitation des démarches employées.



L'AIDE AU TRAVAIL PERSONNEL ATP

- Elle a pour objectif de permettre à chaque élève d'acquérir une méthodologie de travail et de devenir de plus en plus autonome pour réaliser des tâches à sa portée.

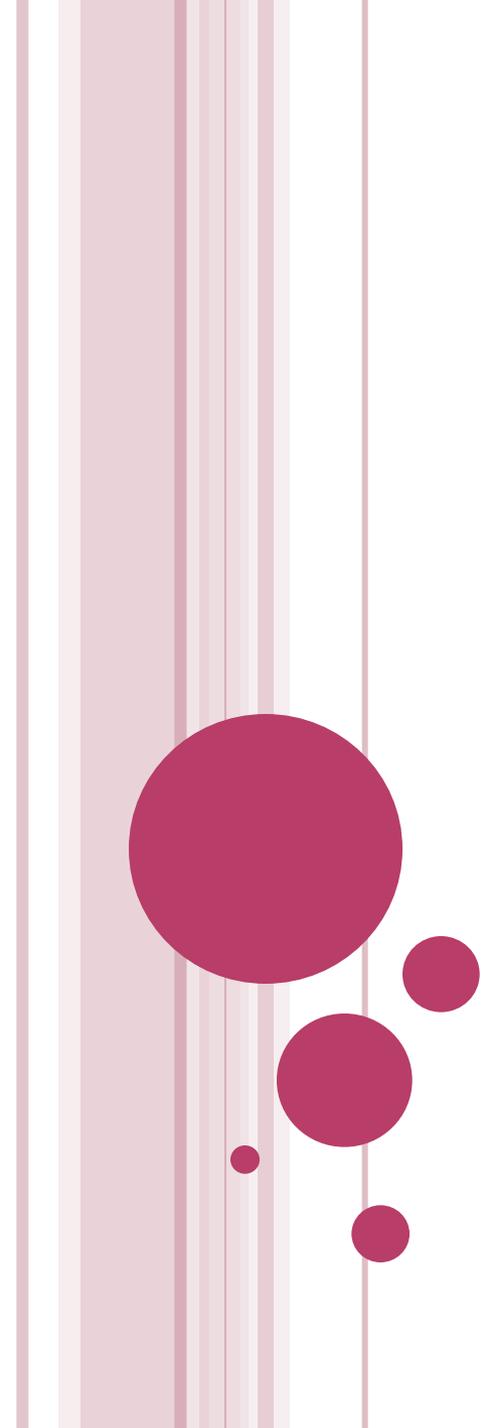
Il dispose pour cela des outils nécessaires qu'il apprend à maîtriser (dictionnaires, ressources numériques, etc.).



ACTION INSCRITE AU PROJET D'ÉCOLE APE

- Une attention toute particulière devra être accordée à la richesse, à la cohérence et à la complémentarité des parcours linguistiques, sportifs, artistiques et culturels des élèves.





AIDE AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ AED

APC DE TYPE 1

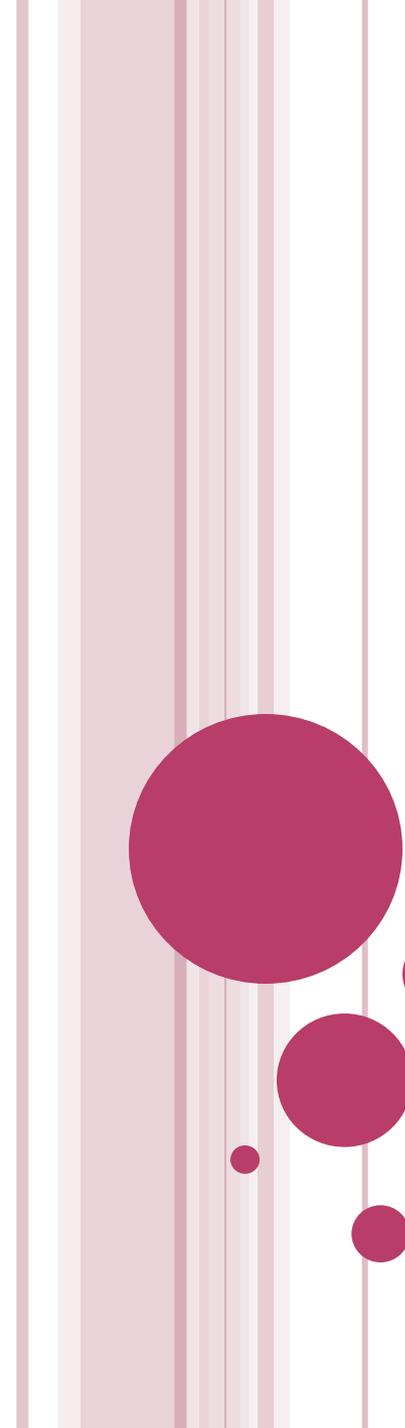
- Ces activités s'inscrivent dans la continuité de l'aide personnalisée.
- Elles sont destinées aux élèves qui ont besoin d'un accompagnement pour franchir des difficultés d'apprentissage.
- Néanmoins, le temps de la différenciation pédagogique est prioritairement celui de la classe.



- Les 7 familles De R. Goigoux

[ap_Les_7_familles_d_aide-Goigoux-bis.zip](#)





AIDE AU TRAVAIL PERSONNEL
ATP

APC de type 2

LA PHILOSOPHIE

- Mettre en place des situations différentes du temps de classe.
- Repérer, comprendre ses procédures personnelles.
- Choisir les procédures en fonction des tâches à réaliser.
- Apprendre à transposer ses acquis dans son travail scolaire.



DES DOMAINES EN MÉTHODOLOGIE...

OU

APPRENDRE À APPRENDRE

- Acquérir la confiance en soi
 - Oser prendre la parole
 - Prendre sa place dans un groupe
 - Mener un projet individuel
- Mémoriser
 - Mémoire visuelle, auditive, de lecture...
 - Mémoire à long terme
- Ecouter/Observer
 - Etre attentif
 - Rapporter
 - Transposer
 - Formuler des jugements esthétiques



DES CHAMPS D'ACTIVITÉS

- Acquérir la confiance en soi
 - Oser s'exprimer en public
 - Bâton de parole, jeux oraux, chanter en soliste, s'exprimer avec un instrument, un objet sonore, mimer
 - Mener un projet individuel
 - Alimenter, développer l'imaginaire
 - Prendre sa place dans un groupe
 - Agir en fonction de ses compétences dans un projet collectif, chanter en chorale, réaliser une œuvre plastique, une danse, une pièce de théâtre, participer à un sport collectif



DES CHAMPS D'ACTIVITÉS (SUITE)

○ Mémoriser

- Mémoire visuelle, auditive, de lecture, haptique
 - Connaître sa mémoire
 - Comparaison d'images, de textes, de musique, jeux de Memory, jeux de Kim, Colin Maillard, procédés mnémotechniques [mémoriser.doc](#)
- Mémoire à long terme
 - Connaître les conditions d'une bonne mémorisation
 - Entraîner sa mémoire
 - Organiser les informations
 - Réciter ou chanter en faisant une action gestuelle



ATP

- Comment apprendre une leçon ?
 - Apprendre seul
 - Mémoriser une comptine, une poésie
 - Comment apprendre une leçon de géographie, d'histoire, de sciences ?
 - Apprendre les tables de +, x
- Recopier
 - un mot
 - de la musique
 - toutes sortes de signes, d'alphabet
 - un code informatique [recopier.doc](#)
 - Relire
 - une dictée, un problème de mathématiques, une poésie.... [relire.doc](#)



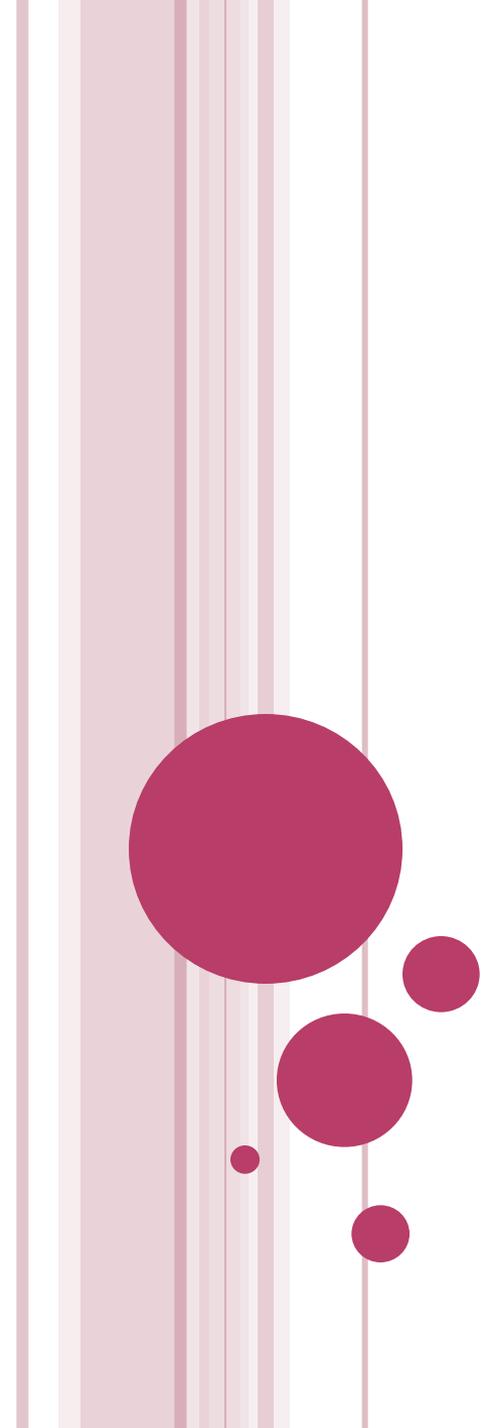
- Lecture, compréhension, exécution de consignes
 - lire la consigne
 - identifier une consigne
 - analyser une consigne
 - associer une réponse et inversement
 - vérifier si la consigne a été bien exécutée...
- Soin et présentation
 - présentation de la page
 - ranger son classeur
 - utiliser les outils en géométrie



DES CHAMPS D'ACTIVITÉS (SUITE)

- Ecouter/Observer/S'exprimer
 - Rapporter
 - Communiquer des informations
 - Formuler des hypothèses
 - Structurer son propos [écouter_Observer.doc](#)
 - Transposer
 - Communiquer dans d'autres formes d'expressions (de l'oral à l'écrit, du mental au sensoriel)
 - Formuler des jugements esthétiques
 - Donner son avis .
 - Argumenter son goût





ACTIVITÉS LIÉES AU PROJET D'ÉCOLE APE

LES APC DE TYPE 3

ACTIVITÉS LIÉES AU PROJET D' ÉCOLE

PRÉAMBULE

- Les APE viennent en complément des activités de classe. Le projet démarre avec toute(s) la(les) classe(s) et doit se finaliser dans la(les) classe(s).
- Les APC permettent de mettre en œuvre par petits groupes des composantes du projet et ne se substituent en rien aux enseignements prévus par les programmes pendant le temps scolaire.



PARCOURS

- Un parcours peut sans doute se définir sous forme de deux axes :
 - Un axe Temporel : un parcours sur l'année scolaire et un parcours culturel de la maternelle au lycée.
 - Un axe Transdisciplinaire et Transversal : en cohérence avec les parcours linguistiques, sportifs, artistiques et culturels des élèves pendant et hors temps scolaire



DES PISTES POUR DES PARCOURS À PARTIR D'UNE ACTIVITÉ LIÉE AU PROJET D'ÉCOLE

- Montage d'un spectacle (théâtre, danse, cirque, mime, chant)
- Elaboration d'un album de classe
- Raid Cycliste
- Visite d'un musée
- Création d'un site Web
- Rédaction d'un journal scolaire
- Conseil d'élèves
- Débats d'actualité

- Et bien d'autres



UN EXEMPLE

Raid Cycliste	Contenu
APE	<p>Itinéraire :</p> <ul style="list-style-type: none">• Etapes• Points patrimoniaux• Sécurité• Lecture carte• Distances durée• Budget• Littérature• Cinéma : voyage• histoire
ATP	<p>Autonomie - vélo Organisation chronologique Gérer un effort Mener à terme un projet</p>
AED	<p>Aide à la lecture de plan Mesurer (géométrie, durée, poids...) Manipuler des objets technologiques</p>



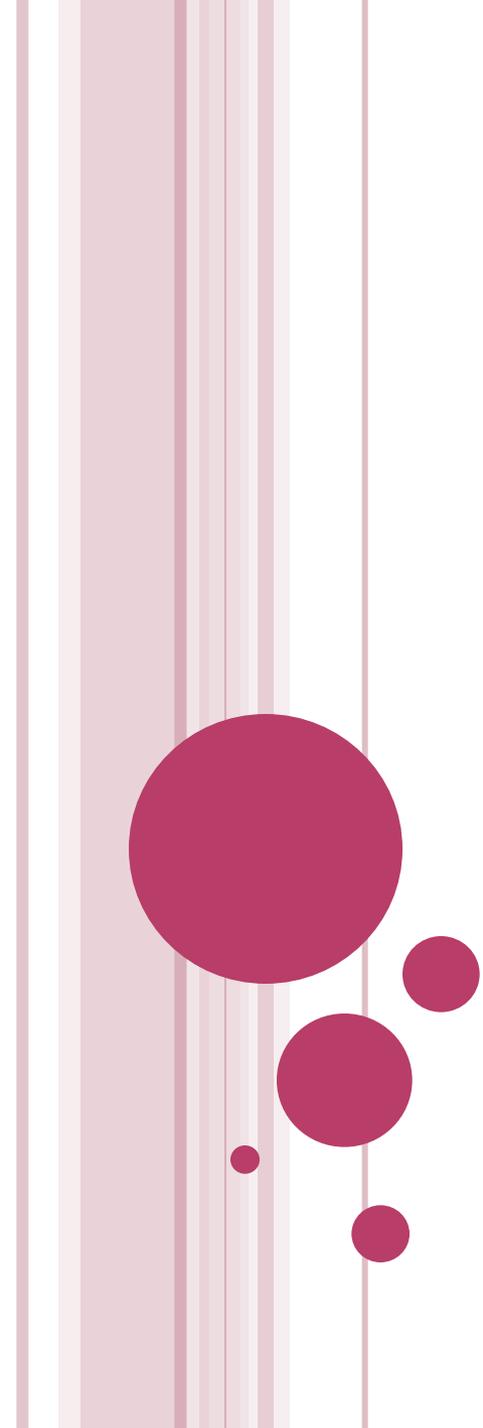
AUTRE EXEMPLE

Visite de musée	Contenu
APE	Visite d'un musée <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances historiques • Naviguer dans un musée virtuel • Construire un document numérique • Mettre en réseau : époque, culture • Elaborer un questionnaire • Savoir lire un objet muséal • Définir un parcours en lien avec les intentions • Produire des œuvres dans la classe. Atelier de pratique artistique • Elaborer une présentation de type muséal • Elaborer un outil de valorisation, conserver et transmettre des traces
ATP	Savoir exprimer ses goûts, justifier son choix
AED	Parler devant les autres Décrire, exposer Aide à la lecture Image Objet, rapport texte/image Aide à l'écriture au travers de la rédaction de fiches.



Guide pour la mise en oeuvre des APC.docx



The left side of the slide features a decorative vertical stripe with a gradient from light to dark purple. To the right of this stripe, there are several overlapping circles of varying sizes, also in shades of purple, creating a modern, abstract design.

LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉCOLE MATERNELLE

DES CHAMPS D'ACTIVITÉS : EXEMPLES

Pistes de travail	Types d'activités	Supports, outils
<u>Apprendre le vocabulaire de l'école</u>	Jeu de dénomination, jeu de loto, qui est ce ?, Jeu de KIM,	Images, imagiers (du type père Castor), (lexidéfi)
<u>Apprendre à écouter</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Jeux d'écoute, d'imitation sonore et ou vocale et/ou instrumentale, - Jeux d'enregistrement, de production, de création et d'organisation sonore, de codage, - Reproduction de mélodie, de bruitage, - Jeux de classement et de tri de sons (isoler des sons parmi d'autres, créer des familles de sons...), de musiques. - Création de parcours sonores, sonorisation d'histoires 	Imagiers sonores, jeu d'éveil sonore, loto sonore, jeu de Kim auditif, objets sonores, tous types de supports musicaux adaptés Répertoire musique au quotidien <ul style="list-style-type: none"> - Cycle 2 (CRDP de Bourgogne), - Vers la phono, Accès édition
<u>Apprendre à communiquer</u>	Situation Immédiate de Communication, Situation Non Immédiate de Communication, Sans rapport avec la réalité, jeux symboliques	
<u>Apprendre à mémoriser</u>	Jeu de KIM	

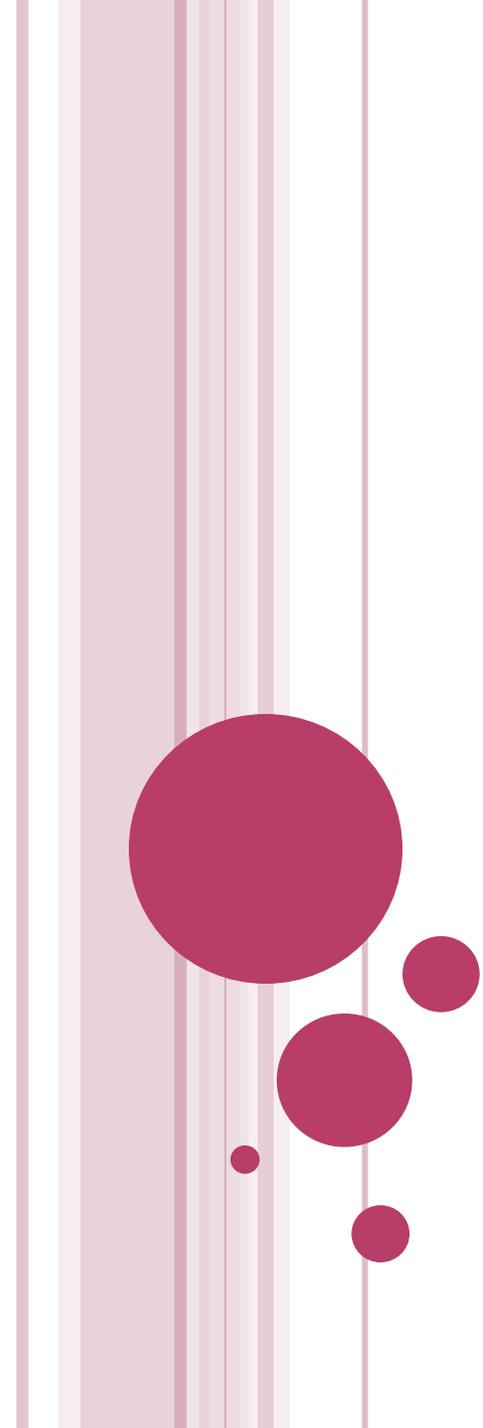


DES CHAMPS D'ACTIVITÉS (SUITE)

Apprendre à comprendre des textes

- raconter une histoire tout seul
 - trouver des images plausibles à partir d'un titre d'histoire
 - mémoriser des informations
 - travailler les inférences
 - théâtraliser des histoires
 - résoudre des problèmes langagiers
 - créer des « raconte-papier »
 - ordonner des images séquentielles
 - travailler les représentations mentales « dessine ce que tu vois dans ta tête » : à partir d'une description d'une image ou d'une phrase
 - inventer des suites d'histoires
 - choisir une phrase titre ou résumé parmi plusieurs propositions
 - raconter ensemble
- boîte à raconter (S. Cèbe)
 - maquettes et figurines
 - jeux d'images et d'illustration
 - jeux d'images représentant sentiments et états mentaux (photolangage)



The left side of the slide features a decorative design consisting of several vertical stripes of varying widths and shades of light purple and pink. To the right of these stripes, there are five solid purple circles of different sizes, arranged in a descending, staggered pattern from top to bottom.

DIFFÉRENCE ENTRE L'AIDE PERSONNALISÉE ET LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES

Aide personnalisée

Activités
pédagogiques
complémentaires

en plus des 24 heures d'enseignement

en groupes restreints
dont la taille n'est pas précisée

Durée par élève : droit à 2
heures par semaine

Durée en moyenne 1h par
semaine modulable en fonction
des choix faits par l'équipe
pédagogique



<p>Organisation du service enseignant : 60 heures annuelles comprenant un temps d'organisation proportionné, pour identifier les élèves en difficulté et prévoir les modalités de l'aide.</p>	<p>Organisation du service enseignant : 36 heures annuelles d'activités (devant élèves) 24 heures forfaitairement consacrées à l'identification des besoins des élèves, à l'organisation des APC et à leur articulation avec les autres moyens d'aide inscrits au projet d'école</p>
<p>1 seul type d'activité élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages</p>	<p>3 types d'activités</p>
<p>Les élèves repérés</p>	<p>Tous les élèves selon les besoins identifiés par les enseignants.</p>



Accord des parents

Le maître de chaque classe dresse, après avoir dialogué avec les parents et recueilli leur accord ou celui du représentant légal, la liste des élèves qui bénéficient des activités.

Liste des élèves

Cette liste, présentée au conseil des maîtres ou conseil de cycle, **peut évoluer** au cours de l'année en fonction d'évolutions constatées ou de besoins nouveaux.

Liste des élèves

Cette liste, dont le conseil des maîtres ou le conseil de cycle a connaissance, **doit évoluer** au cours de l'année en fonction de l'émergence de besoins nouveaux.



Projet d'organisation élaboré par conseil des maîtres, validé par l'IEN

Organisation inscrite dans le projet d'école

- Repérage des élèves en difficulté
- Organisation hebdomadaire
- Évaluation des progrès des élèves

Le projet précise l'organisation hebdomadaire des activités, leur **répartition annuelle**, le **contenu des activités** mises en œuvre

Le maître de la classe met en œuvre l'aide personnalisée et en assure la coordination lorsqu'il ne la conduit pas entièrement lui-même.

Les activités pédagogiques complémentaires sont **organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité**, éventuellement en articulation avec les activités périscolaires.



RENTRÉE 2013

PREMIÈRE ANNÉE DE LA REFONDATION,

- *Loi de refondation de l'école - JO du 9 juillet 2013*
- Un état d'esprit :
- Un changement de regard pour un changement de société
 - Une école inclusive
 - Bien-veillance
 - Cohérence
 - Co-construction, concertation, échanges
 - Réussite de tous - Valeurs républicaines



ANIMATION FORMATION

Animations obligatoires :

Mise en œuvre des APC 3h (tous les enseignants de la circonscription)

Ecole Maternelle 3h

Anglais CP - CE1 3h

APC CE2 3h

APC CM1 3h

APC CM2 3h

Réunion des directeurs 3h

Depuis lundi 23 septembre vous avez accès aux AFE départementales. Vous devez choisir **une** AFE départementale.

A partir du 9 octobre, vous aurez accès aux animations de circonscription au choix.

